

FICHE DE POSTE DU CONSEILLER TECHNIQUE FÉDÉRAL COMITÉ DU CALVADOS DE HANDBALL

Les missions du CTF sont définies à partir des directives techniques fédérales et du projet de développement du Comité du Calvados de Handball.

A - Formation de cadres :

☛ Entraîneurs :

- Assurer la formation des cadres relevant de la compétence du Comité en relation avec l'ETR.
- Participer aux recyclages des entraîneurs, animateurs.
- Elaborer de documents techniques écrits et vidéos.
- Mettre en place des soirées techniques.
- Mettre à jour le fichier comité des entraîneurs par niveau de compétences.

☛ Arbitres :

- Réaliser des interventions techniques lors des circonstances de formation décidées par les instances de la CDJA et de la CDA.

B - Renouvellement des élites :

☛ Détection :

- Etre le relais dans la mise en œuvre et le suivi du protocole de détection fédéral (réseau de détection, tests fédéraux).
- Créer une synergie entre les clubs et les sélections départementales.
- Participer à la mise en place des interdépartementaux / Interligues / Inter comités.
- Assurer le suivi des compétitions de jeunes du comité.
- Contribuer à l'élaboration de projets sportifs (règles aménagées) et techniques dans les catégories jeunes.
- Assurer le suivi de l'encadrement des sélections départementales.
- Organiser la logistique des stages.

☛ Formation

- Participer aux tests de détection et de sélection dans les structures d'entraînement départementales.
- Encadrer la section sportive scolaire départementale féminine.
- Participer au développement de la section sportive scolaire départementale masculine.
- Assurer une assistance technique aux entraîneurs des sélections départementales et aux entraîneurs de club des jeunes détectés.
- Intervenir dans l'encadrement du Centre régional d'Entraînement Féminin de Caen.

C - Actions de développement

- Organiser des stages divers, stages vacances
- Mettre en place des animations, aides aux clubs :
 - ↳ Assistance à la création de club.
 - ↳ Aide technique.
 - ↳ Aide à la création d'école de Handball.
- Mettre en place l'aide et les conseils aux collectivités locales en matière de pratique du Handball.
- Rechercher de nouveaux licenciés.
- Fidéliser les licenciés.
- Actions ponctuelles nationales de développement (Bercy, grands stades, quinzaine du mini handball...).
- Mettre en place des Contrats Educatifs Locaux.
- Intervenir dans le cadre des actions péri-éducatives des nouveaux rythmes scolaires.
- Développer le Handball auprès de publics ciblés (quartiers, handicap ..).

D - Mission de management, de conseiller et de représentation.

- Participer aux réunions des commissions (ETR), conseil d'administration et assemblée générale du comité, de la Ligue.
- Intervenir au niveau de l'Equipe Technique Régionale.
- Réaliser des tâches administratives en liaison avec le projet du comité ; création de dossier documentaire indispensable à la réalisation des missions.

E - Missions nationales et formation personnelle.

- Participer aux réunions de zone.
- Participer au colloque CTF de la zone.
- Participer éventuellement aux groupes de recherche fédéraux.
- Suivre des stages de formation continue.
- Intervenir ponctuellement dans l'encadrement des stages organisés par la zone.

E – Commission Sportive.

- Participer à l'élaboration du calendrier des équipes jeunes.
- Mettre en place un suivi des thèmes de jeux